

DÉSUNION OUVRIÈRE...

Le Congrès de la *Fédération du Textile* vient de prendre une décision regrettable, - et d'ailleurs prévue: par 45 syndicats contre 23, le congrès s'est prononcé pour l'entente *«en toute occasion, soit par une organisation permanente, soit par une délégation temporaire, avec le comité central du parti socialiste»*.

Cette décision est regrettable - surtout pour les éléments qui constituent la *Fédération du Textile* - car elle va être un incontestable ferment de discorde.

Si, à l'entrée dans les syndicats du Textile, on eût exigé un *Credo* politique aux travailleurs venant se faire inscrire, une telle décision pourrait n'avoir pas de trop graves inconvénients. Reste à savoir si un syndicat, ainsi compris, serait encore un syndicat? Du moment que, pour s'y affilier, une déclaration préalable est nécessaire autre que celle: *«Je suis salarié!»*, un groupement de ce genre est tout ce qu'on voudra hormis réellement un syndicat pouvant faire de la lutte de classe sur le terrain économique.

Ailleurs qu'en France, en Belgique, par exemple, il y a des syndicats d'opinion: il y a des syndicats socialistes, aussi des chrétiens. Qu'en résulte-il? Faiblesse pour la classe ouvrière, car les syndicats ainsi compris ne sont plus des organes de lutte économique, mais le prolongement des groupes politiques.

Cette faiblesse endémique du syndicat d'opinions, le citoyen Vandervelde (1) la proclamait, hier encore, dans le *Peuple* de Bruxelles, à propos de la manifestation du 15 août pour la réduction des heures de travail.

«...Pour arracher au capitalisme, écrivait-il, un os dans lequel il y ait quelque moelle, point ne suffit que la classe ouvrière donne mandat à ses représentants de lutter en son lieu et place.

Nous le lui avons dit maintes fois, mais nous ne saurions le lui dire assez, et c'est la grande part de vérité qui se trouve dans la théorie de l'action directe, on n'obtient pas de réformes sérieuses par personnes interposées...

Or, s'il est permis de faire un reproche à cette classe ouvrière belge qui, laissée par ses exploiters et ses maîtres dans l'ignorance et la misère, a donné, depuis vingt ans, tant de preuves de vaillance et d'esprit de sacrifice, c'est, peut-être, d'avoir trop compté sur l'action politique et sur l'action coopérative, qui exigeaient le moindre effort, - c'est de n'avoir pas assez fait pour l'action syndicale, - c'est d'avoir un peu trop cédé à cette illusion dangereuse que, le jour où elle aurait des mandataires à la Chambre, les réformes lui tomberaient comme des alouettes rôties dans la bouche...».

On ne saurait trop insister sur ces véridiques paroles du citoyen Vandervelde: on les croirait écrites, non pour les travailleurs belges, mais pour ceux qui ont posé, au congrès d'Amiens, la question des rapports des organisations syndicales avec un parti politique.

Avec bien des efforts, la classe ouvrière française s'est forgée l'organisme confédéral, avec, à la base le syndicat réel: groupement d'intérêts - sans distinction d'opinions. Et c'est quand cet organisme a donné la preuve de sa vigueur, de sa puissance de répercussion c'est à ce moment qu'on vient préconiser le retour au syndicat d'opinions qui, fatalement, est un groupe fermé.

La démonstration en est facile. Allons au fond de la décision du Congrès du textile. Qu'implique-t-elle? Évidemment, pour tous les adhérents des organisations du Textile, elle implique une profession de foi socialiste. Or, n'est-il pas évident que tous les syndiqués du textile n'ont pas le même credo politique? Il peut en être - et il en est - qui aient, au fond du cœur, un résidu de radicalisme et qui, à choisir un parti politique, préféreraient *«s'unifier»* avec le parti radical. Il en est d'autres qui, revenus de toute confiance en les *«personnes interposées»*, et convaincus que tous les rouages politiques sont une superfétation aussi inutile que

(1) VANDERVELDE Émile, (1866-1938), homme politique belge, du *Parti ouvrier belge*, qui fit carrière jusqu'à divers ministères. (Note A.M.).

nuisible, répugnant, au point de vue politique, à une alliance quelconque avec un parti parlementaire. Or, comment, entre ces divergences, pourra se réaliser un accord? On ne le voit...

Mais, si l'accord n'est pas probable, il y a malheureusement quelque chose qui l'est plus: ce sont les zizanies et les tiraillements, ce sont les disputes au sein du syndicat pour faire prédominer telle ou telle tendance politique.

Est-ce cela qu'on recherche? En tous les cas, ceux qui ont posé l'insidieuse question au Congrès d'Amiens le prévoient. Dans le Socialiste du 11-18 août, le citoyen Ghesquière (2) nous dit:

«Encore une fois, il est à craindre que des discussions orageuses, avec batailles sur des ordres du jour et des formules, pendant lesquelles on emploiera peut-être les pires procédés et les traquenards du parlementarisme bourgeois pour essayer de se majoriser les uns et les autres, éclatent avec des violences telles que des déchirures cruelles, irréparables, se produiront dans le prolétariat syndiqué de France.

C'est ce que nous sommes en droit de redouter».

Or, qui sont les responsables de cet état de discorde que vous prévoyez, citoyen Ghesquière? N'est-ce pas vous et vos amis qui avez posé la question au Congrès d'Amiens?

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que ces préoccupations vous hantent! N'est-ce pas vous et les vôtres qui, au Congrès de Saint-Nazaire, en 1894, vous opposiez à ce que le Congrès des syndicats, en se prononçant pour la grève générale, affirmât sa volonté de se libérer des tutelles politiciennes? N'est-ce pas vous et les vôtres qui, en 1896, au Congrès international de Londres, vouliez imposer aux délégués des syndicats une profession de foi politique? Depuis lors, les syndicats ont grandi, ils se sont constitués un organisme autonome au sein duquel militent, sans distinction d'opinion, les travailleurs venus des divers points de l'horizon politique. Cela, vous l'avez subi, tant que vous n'avez pu faire autrement. Et voici que sous le prétexte que vous avez réalisé dans votre parti politique une *«unité»* que nous n'avons pas à connaître ici, vous cherchez à mettre la C.G.T. à la remorque de votre parti, - c'est-à-dire à réaliser, sur le terrain économique, la désunion ouvrière.

Pour bien comprendre ce qu'a de grave et ce que porte en soi de possibilité de discorde une telle proposition, il suffit de rapprocher des paroles du citoyen Ghesquière les expectorations de Basly dans le *Réveil du Nord*. Basly, comme Ghesquière, est pour la subordination de l'organisation syndicale à un parti politique, - le sien, le leur!

Basly, on le sait, s'est fait, depuis plusieurs années, une spécialité de clabauder contre les militants de la Confédération qui, à l'en croire, est un *«syndicat des professions innommables»* ayant pour délégués des *«échappés de maisons centrales»*.

Et voici que ce personnage veut y entrer à cette Confédération! Il nous annonce qu'à cette intention le Nord bouge avec ses quatre-vingt-mille mineurs. Il oublie d'ajouter à quel syndicat cette grande armée est inscrite et, aussi, au cours de quelles assemblées générales ces 80.000 mineurs ont *«vu clair dans le jeu des Griffuelhes (3), des Latapie (4), et autres Lévy (5) de même farine»*.

Car, Basly nous le dit, s'il vient à la C.G.T. c'est parce qu'il veut que cela finisse.

«Il faut que cela finisse, dit-il. La théorie du sabotage et de l'action directe n'est pas seulement stupide: elle est criminelle...».

Ainsi, Basly s'éveille: après avoir injurié tant et plus la Confédération, il en tente l'assaut. Il s'affirme d'accord sur cette besogne avec *«un des propagandistes les plus en vue du Nord»* de la France, secrétaire d'une grande *«organisation ouvrière»*. Celui-ci aurait écrit à ce cher Basly (tant agonisé, il n'y a guère!): *«Votre méthode est la nôtre; nous l'avons exposée dans toutes les réunions que nous avons organisées*

(2) GHESQUIÈRE Henri, (1863-1918); socialiste guesdiste; l'essentiel de son activité était électoralo-politique. (Note A.M.).

(3) GRIFFUELHES Victor (1874-1922); Secrétaire général de la Confédération. Syndicaliste-révolutionnaire. (Note A.M.).

(4) LATAPIE Jean (?-?); Union fédérale des ouvriers métallurgistes - Syndicaliste révolutionnaire. (Note A.M.).

(5) LÉVY Albert (1871-1926); Trésorier confédéral - Socialiste d'origine allemaniste. (Note A.M.).

le trimestre dernier, et partout les tisseurs, comme les mineurs ont condamné la méthode de certains orateurs de la Confédération». Voilà qui éclaire, on ne peut mieux, les paroles de Ghesquière, prophétisant la discorde au Congrès d'Amiens.

Eh bien, nous sommes rassurés! Ce n'est pas encore cet assaut qui aura raison de la Confédération. Depuis qu'elle fut créée à Limoges, en 1895, ce qui a fait sa force, c'est de laisser de côté toute les querelles d'écoles. L'expérience est là, tellement tangible qu'il est impossible, à moins qu'on ne cherche à employer «*les pires procédés et les traquenards du parlementarisme bourgeois pour essayer de majoriser*» les tendances économiques du prolétariat, que le Congrès d'Amiens se prononce pour la transformation en syndicats d'opinion des actuels syndicats d'intérêts.

La discussion du Congrès de la *Fédération du Textile* est un premier pas dans cette voie. Il restera sans lendemain. En tous les cas, il est à craindre que cette organisation ne soit la première à pâtir de sa décision, car elle rouvre la porte aux querelles d'opinion au sein des Syndicats.

Mais il n'y a pas à redouter que les organisations qui, il y a quelques années, ont souffert de semblables dissensions, et qui ont constaté combien l'intrusion des préoccupations politico-parlementaires était néfaste au développement syndical, soient disposées à ce retour en arrière.

L'unité syndicale s'est réalisée sur le terrain des intérêts économiques et sociaux, en opposition à toutes les forces d'exploitation et d'oppression. Or, il faut bien comprendre que toute proposition d'entente, momentanée ou permanente, avec un parti politique quelconque, brise cette unité, parce qu'elle implique, au sein du Syndicat, l'unité d'opinion qui est sa négation économique. Donc, une telle proposition est inacceptable par les organisations syndicales.

Émile POUGET.
